

La lettre des producteurs français
de plantes riches en huile et protéines



N°6
2023- Déc.

A la une de ce numéro

- La FOP... en quelques mots !!! Et nos productions !
- L'actu' FOP

La FOP : Fédération des Producteurs d'Oléoprotéagineux, porte-parole de 120 000 producteurs présents dans l'ensemble des territoires ruraux : producteurs de solutions pour des débouchés très diversifiés en alimentation humaine, nutrition animale, énergie, chimie du végétal.

Les Oléoprotéagineux : colza, tournesol, soja, olive, lin, pois protéagineux, féveroles, lupin, lentille, pois chiches.

Focus du mois : les productions 2023



Colza : 3,2 tonnes/ha et une production globale supérieur à la moyenne quinquennale avec 4,3 millions de tonnes

Tournesol : 2,6 tonnes/ha et un record avec 2,2 millions de tonnes (jamais atteint depuis 1995)

Soja : 2,6 tonnes /ha et une production dans la moyenne avec 417 Kt

Pois protéagineux : 3,3 tonnes/ha pour 660 Kt produites

Féveroles : 2.5 tonnes/ha pour 205 Kt au niveau national

L'actu' FOP

Vers un nouveau plan protéines : le plan protéines végétales lancé en 2021 a permis une forte accélération des innovations, du transfert sur le terrain de solutions, des structurations de filière et d'investissements.

Aujourd'hui, l'heure est à un nouveau projet de plan protéines végétales. S'inscrivant pleinement dans la planification écologique, il poursuit l'objectif de répondre aux enjeux de souveraineté protéique, de décarbonation et d'agroécologie.

La FOP souscrit pleinement aux défis de la décarbonation, de l'anticipation du changement climatique, des conséquences de la guerre en Ukraine et des nouveaux équilibres géostratégiques.

Dans ce cadre, elle estime nécessaire de structurer et développer les filières de légumineuses d'origine France mais aussi de renforcer la recherche, l'innovation et le transfert ; de communiquer et définir, au sein des interprofessions, les outils nécessaires à la contractualisation et aux échanges commerciaux.

De même, la FOP mobilise tous ses partenaires pour développer les surfaces, conforter les rendements et favoriser une répartition équitable de la valeur ajoutée.

Toutefois, la FOP tient à rappeler que ces objectifs ne pourront être atteints que si des moyens de production (eau, semences et phytos) les plus performants sont maintenus. Elle demande donc une approche pragmatique de ce sujet qui est la clef même de la réussite de l'ambition de la Ferme France à être apporteuse de solutions.

4% de jachères : c'est NON : la guerre en Ukraine a engendré de fortes tensions sur la production agricole. Consciente de son rôle dans la stabilité alimentaire mondiale, l'UE avait permis aux Etats Membres de déroger à la règle des " 4 % de jachères" et donc de mettre en culture ces surfaces.

En 2023, l'Europe le refuse. La FOP dénonce ce non-sens car le contexte est toujours le même. Elle y voit donc un nouveau coup porté à la souveraineté alimentaire française et européenne.

La FOP soutient donc la démarche de la France visant à maintenir les surfaces en production et à prolonger la dérogation pour la campagne 2023/2024 tout en l'étendant au soja. La FOP veut une décision rapide afin de permettre aux agriculteurs de prévoir leurs assolements et à l'Europe de retrouver sa place d'acteur de premier plan dans les équilibres alimentaires mondiaux !

Pas de transition sous tension : les tensions sur le prix de l'énergie et des intrants ont fait exploser les charges des exploitations agricoles de +18% en deux ans (source INSEE). Cette situation impacte directement les trésoreries, au moment où les producteurs prennent tous les risques pour relever les défis des transitions alimentaires, énergétiques, climatiques, agroécologiques.

Le Gouvernement s'était engagé à ne pas augmenter les taxes. La réalité est que le Projet de Loi de Finances 2024 prévoit une augmentation de plus de 20% de la redevance pour pollution diffuse (RPD). Les 37 M€ d'impôts supplémentaires s'ajouteraient aux 171 M€ déjà collectés en moyenne entre 2019 et 2022 (soit +22%).

La FOP demande notamment la suspension de la hausse de la RPD ainsi qu'un moratoire sur toute augmentation des redevances agricoles notamment sur l'eau.

Biocarburants : La FOP salue la reconnaissance, lors de la conférence interministérielle dédiée du 26 octobre dernier, des filières biocarburants par les Ministres de l'Economie, de l'Agriculture et de l'Industrie. Ils ont estimé que, sans eux, les objectifs de décarbonation de secteurs entiers de l'économie ne pourraient être atteints.

Consciente des enjeux et soucieuse d'être porteuse de solutions énergétiques, la FOP et les acteurs industriels rappellent que l'enjeu d'une production toujours plus abondante de biomasse implique de disposer de moyens de production performants, d'un cadre prospectif lisible et d'une réglementation incitative stable et durable.